

Football/13e journée du championnat national de D1, Stade Migovéen-Mangasport, 1-4, à Lambaréné

Le titre honorifique revient au club de la Comilog



Le soliste du jeu offensif de Mangasport, le capitaine Ntsitsigui, couvrant le ballon devant le stadiste Ndinga.



Mangasport, vainqueur de Stade Migovéen, a remporté le titre honorifique de mi-saison.

MIKOLO MIKOLO
Lambaréné/Gabon

Stade Jean Koumou, samedi dernier. En match comptant pour la 13e journée du National-Foot 1, Stade Migovéen se fait dominer par Mangasport, 1-4. Mi-temps : 0-2. Arbitrage de Brice Victorien Ipoungou, assisté de Montel Mousounda et Jean Noël Pambo Mombo. 4e arbitre : Robert Byang. Commissaire : Mariette Maguindi. Avertissements à Régis Nzong Befoughe (39e), Aboubacar Sibadi (71e) de Stade Migovéen, et à Yann Gnassa (43e), Muller Dinda (60e) de Mangasport. Buts de Mbaye Adama (2e, 53e et 71e), Roy Ndoutoumou (30e) pour Mangasport, et de Diomande Youssouf (65e, sur penalty) pour Stade Migovéen. Terrain tracé. Temps chaud. Public moins nombreux.

LA bataille des extrêmes, Stade Migovéen (lanterne rouge) et Mangasport (leader), s'est soldée par la victoire du club de la Comilog. Lequel, au sortir de ce succès (4-1) remporté quasiment avec facilité, puisque s'étant dessiné dès les minutes initiales, est champion de la mi-saison. Comme lors de l'exercice précédent. Le capitaine Ntsitsigui et ses parte-

naires, détendus avant le coup d'envoi d'une rencontre entamée, tambour battant, en étaient conscients. Car, dans cette posture, les Mineurs, à l'aise ces derniers temps dans le 4-4-2, étaient sûrs de sortir tête haute face aux brouillons et timorés Stadistes migovéens. Ces derniers, malgré les consignes du coach Roger Avah, qui leur demandait d'être prudents et de se repositionner immédiatement dès la perte du ballon, concèdent une réalisation matinale de Mbaye Adamou, suite à un service, de la gauche vers la droite, de Muller Dinda : 1-0 (2e). La confrontation, déjà déséquilibrée, au regard des forces en présence sur la feuille de match, vire au cauchemar lorsque le percutant Ndoutoumou, parti comme un bolide, double la mise : 2-0 (30e).

« Ce n'est pas ça en milieu de terrain », se lamente Roger Avah, compositeur de ce même menu fade qui tournait autour d'un 4-5-1. Un dispositif noyé au retour des vestiaires par Mangasport qui, même en perdant Ndoutoumou pour blessure à la cheville droite (46e), se montre incisif. Par Adama Mbaye qui, dans un premier temps, met à profit un cavalier de Mayoungou : 3-0 (53e). Avant de transfor-

mer un penalty consécutif à un acte d'anti-jeu sur Ntsitsigui (0-4, 71e)), le soliste du jeu offensif du club de la ville de Moanda. Une formation qui, malgré le but de Diomandé Youssouf sur penalty (65e), remporte le titre honorifique à mi-saison du National-Foot 1 2015-2016. Contrairement à Stade Migovéen, qui estime que « son groupe est à revoir lors du mercato », Mbo Bondjuni de Mangasport s'est dit « satisfait du contenu du jeu et des efforts fournis par ses poulains. »

Les équipes :

• **Stade Migovéen** : Jean Luc Tchibinda (L. Endama, 41e), Alfred Bilie, Aboubacar Sibadi, Dric Nzokou Papé, Yan Obame Bekale (N. Ndjaille, 62e), Allasan Mohamed, Joslin Ndinga, Prunel Boutitou, Régis Nzong Befoughe (R. Obiang, 64e), Djefric Mavourolou, Diomandé Youssouf (cap). Entr. : Roger Avah.

• **Mangasport** : Daouda Kassaly, Samson Mabedi, Muller Dinda, César Abaya, Nicaise Ngoran Kouassi, Constant Obia Pieme, Yann Gnassa (C. Loufilou, 61e), Romuald Ntsitsigui (cap) puis G. Mundoni (82e), Roy Ndoutoumou (Davy Mayoungou, 46e), Yowane Mbouma, Mbaye El Hadj Adama. Entr. : Mbo Bondjuni.



Le capitaine de Mangasport, Romuald Ntsitsigui, pressant un Stadiste migovéen, s'est montré également utile défensivement.



Chaude alerte dans le camp de Stade Migovéen, incapable de contenir la pression des joueurs du club de la Comilog.



REPUBLIQUE GABONAISE

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ECONOMIE, DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET DE LA PROSPECTIVE
SECRETARIAT GENERAL

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

SELECTION D'UN OPERATEUR PRIVE EN VUE DE LA CONCEPTION, LA MISE EN ŒUVRE ET LA GESTION DU GUICHET UNIQUE ELECTRONIQUE MULTIMODAL.

AMI 0001/MDDEPIP/SG/CADAO/DGDDI

Les soumissionnaires sont informés que dans le cadre de la sélection d'un opérateur en vue de la conception, la mise en œuvre et la gestion du guichet unique électronique multimodal, objet de l'Avis à Manifestation d'intérêt N°. AMI 0001/MDDEPIP/DGDDI2016 du 28 janvier 2016, la date d'ouverture des plis est fixée au 21 mars 2016 à neuf(09) heures précises à l'Hôtel des Douanes, sis à Oloumi.

Un arrêté du Ministre du Développement durable, de l'Economie, de la Promotion des investissements et de la Prospective fixe la composition du Comité ad hoc prévu à cet effet.

Fait à Libreville, le 15 MARS 2016

P/Le Ministre
P.O le Ministre Délégué

Marie Julie Bilogo Bi-Nzengoué

Madame Marie Julie BILOGO BI-NZENGOUE

